

► SAINTE-GEMME

PROJET ROUTIER

Les travailleurs de la t

Le projet de réalisation d'une voie rapide qui passerait d'entre eux, Philippe Fabier, est particulièrement en colère et membre de l'association Terres de Saintonge⁽¹⁾.

Il suffit de circuler sur les routes d'Arnoult, et en particulier sur la commune de Sainte-Gemme, pour s'apercevoir que certains élus et administrés de cette commune affichent clairement leur mécontentement. Nombreux sont les carrefours comportant des pancartes sur lesquelles on peut lire : "Non au projet routier." Pour Philippe Fabier, le point de départ de ce mécontentement vient du fait que les personnes concernées par ce projet ont été quasiment mises devant le fait accompli : "Comme à l'époque de grand-papa, nos conseillers généraux tirent un trait sur une carte routière en détruisant vie rurale, faune, flore et exploitations agricoles, sur une zone de plus de deux mille hectares."

"L'emploi est une catastrophe en Charente-Maritime"

Puis, allant dans le sens de l'association Terres de Saintonge, l'élus tient à se dédouaner de toute démarche politicienne : "Qu'ils aient la rose à la bouche, la faucille à la main ou la carte UMP dans la poche : même combat. La soupe est bonne en Charente-Maritime. Nos politiciens cumulards, non contents d'endetter les contribuables pour les dix années à venir, sont incapables de participer ou d'organiser une concertation. Une demande de table ronde a été demandée par les agriculteurs concernés à Dominique Bussereau (ndlr, président du Conseil général) depuis avril 2012. Depuis, aucune réponse." Il ajoute : "Ce projet représente un coût global de 550 millions d'euros. Il serait bon de leur rappeler que nous, Charentais-Maritimes, savons que le remboursement de la dette du Conseil général 17 s'élève aujourd'hui à 112 millions d'euros chaque année et que, étant donnée la conjoncture actuelle, les projets démesurés et sans fondement n'ont plus de raison d'être. Même en augmentant (ndlr, comme il y a quinze jours) la taxe foncière de 8 %, le problème reste entier. Il serait grand temps que nos

élus du Conseil général concentrent leurs énergies et notre budget annuel départemental à l'emploi, qui est une catastrophe en Charente-Maritime, ainsi qu'au renforcement des entreprises, car ce sont elles qui créent des richesses."

La Chambre d'agriculture pointée du doigt

Les communes concernées par la partie du tronçon reliant La Gripperie à Saujon sont (outre les deux précédentes) Le Gua, Sainte-Gemme et Sablonceaux. De toutes les communes impactées par ce projet routier, seule cette dernière a procédé à un vote lors d'une séance de conseil municipal. Les élus ont voté contre. L'un des arguments avancé par les responsables du projet est la réduction de la durée du trajet Rochefort-Royan, que les techniciens départementaux estiment à une heure quatorze. "Nous avons vérifié auprès de militaires qui font ce trajet en voiture deux fois par jour, et il ne faut que quarante-cinq minutes. Cet argument ne tient pas, précise l'élus de Sainte-Gemme. Il y a une autre chose que j'ai beaucoup de mal à accepter. C'est que ce soit la Chambre d'agriculture qui ait été mandatée par le Conseil général pour réaliser l'étude d'impact et ainsi participer à l'expropriation de cultivateurs et d'éleveurs. Depuis quarante-dix ans, nous avons un organisme qui est censé devoir nous protéger, et aujourd'hui, il est payé par le CG pour nous exproprier."

Enfin, s'il est révolté et déterminé à défendre ses intérêts, l'agriculteur d'Arnoult tient à préciser : "Mon objectif n'est pas de repousser la route chez le voisin. Je suis révolté, c'est vrai, mais ce n'est pas pour moi en particulier. Je pense surtout aux jeunes. Près de chez moi, il y a de jeunes exploitants qui seront impactés par ce projet. Il y a par exemple le fils de Jacky Tessier, autre conseiller municipal, dont les vignes seront détruites ; Ingrid, une jeune